Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 068-216801522-20260605-DCM202652-DE

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
d'Altkirch

Nombre des Conseillers élus
en fonction :
19
Conseillers présents
14

COMMUNE D'ILLFURTH

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 5 juin 2026

DCM 2026.06.05 - 52

Sous la présidence de Monsieur **Christian SUTTER**, maire d'Illfurth

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les adjoints au maire **: Fabienne BAMOND, Pierre LEHE, Emilie ERISMANN, Olivier BELLOUIN -** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux **:**
Jean WEISENHORN, Eric APTEL, Anne SEITHER, Axelle HELLMANN, Marie FREYDER, Emilie CHEVALIER, Sonia GUTLEBEN, Pierre GANSER, Valentin WELKER.

Etaient absents excusés et ont donné procuration :
- Monsieur **Benoit GOEPFERT** à Monsieur **Christian SUTTER**
- Monsieur **Francky ALTOE** à Monsieur **Jean WEISENHORN**
- Madame **Mélanie JULIAN** à Madame **Sonia GUTLEBEN**
- Madame **Pascale FRITSCH** à Madame **Emilie ERISMANN**

Était absent non excusé : Monsieur **Benoît WOLF**

Madame **Emilie ERISMANN** a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET – RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCES – DESIGNATION DE L'AMO :

Le marché des contrats d'assurance arrive à échéance le 31 décembre 2026.
Il est prévu de faire appel à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en concurrence des candidats au nouveau marché.
Trois sociétés ont été consultées, il est proposé de retenir la société ACTF, moins disante.

VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU le Code de la commande publique ;
VU l'échéance des contrats d'assurance de la commune au 31 décembre 2026 ;
VU la nécessité d'assurer la continuité et l'optimisation de la couverture des risques de la collectivité ;
VU les trois propositions des consultants sollicités :
- ACAOP : devis 5 400€ TTC
- ARIMA : devis 3 000€ TTC
- ACTF : devis 2 760€ TTC

Il est proposé de retenir le consultant le moins disant, soit ACTF pour un montant de 2 760€.

CONSIDERANT :
Que les contrats d'assurance de la commune arrivent à échéance le 31 décembre 2026 ;
Que la passation de nouveaux marchés d'assurance nécessite une analyse préalable des risques, la définition des besoins de la collectivité, l'élaboration des pièces de consultation ainsi qu'un accompagnement dans l'analyse des offres ;
Qu'il apparaît opportun de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée afin d'accompagner la commune dans cette démarche et de garantir la bonne adéquation des futurs contrats aux besoins de la collectivité ;
Qu'il appartient au Conseil municipal d'autoriser le Maire à engager cette mission et à procéder aux démarches nécessaires ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 068-216801522-20260605-DCM202652-DE

APPROUVE le recours à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la commune dans la procédure de renouvellement de ses contrats d'assurance.
DESIGNE ACTF avec un devis de 2 760€ TTC comme assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé dans le domaine des assurances des collectivités territoriales, conformément aux dispositions du Code de la commande publique.
AUTORISE le Maire à signer le contrat correspondant ainsi que tout document afférent à cette mission.
DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Pour extrait conforme
ILLFURTH, le 9 juin 2026

Christian SUTTER
Maire d'ILLFURTH

MAIRIE d'ILLFURTH (HAUT-RHIN)

Emilie ERISMANN
Adjointe au Maire